Donaldson
BOFA™

# Spark Arrestor V2

Système de réduction des étincelles

# Manuel de l'utilisateur

Informations sur l'installation, le fonctionnement et l'entretien




Ce manuel contient des mesures de précaution spécifiques à prendre pour garantir la sécurité des travailleurs. L'image illustrant l'avertissement de danger définit les consignes et avertissements de sécurité contenus dans le présent manuel. Il est INTERDIT d'installer, de faire fonctionner ou d'exécuter des travaux d'entretien sur ce système sans avoir préalablement lu et compris les consignes, les mesures de précaution et les avertissements énoncés dans ce manuel.

Anglais
Langue du manuel original

UM-SPARK ARRESTOR V2-BOFA-FR
Révision 1.5

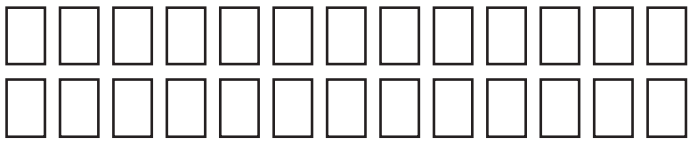
# Service technique Donaldson BOFA

En cas de défaillance de votre système, veuillez vous reporter à la section relative au dépannage dans le présent manuel. Si le problème persiste, veuillez :

- Veuillez consulter notre site Internet à l'adresse donaldsonbofa.com pour une assistance en ligne.
- Ou contactez l'assistance téléphonique au :
    - RDM : +44 (0) 1202 699 444 (Lun-Ven, 9 h-17 h GMT)
    - États-Unis : +1 (618) 205 5007 (Lun-Ven 9 h-17 h HNC).
- Email :
    - RDM : bofatechnical@donaldson.com
    - États-Unis : bofatechnicalus@donaldson.com

## N° de série

Pour référence ultérieure, entrez les détails de votre système dans les cases prévues. Le numéro de série se trouve sur la plaque signalétique se trouvant sur le côté/à l'arrière du système.

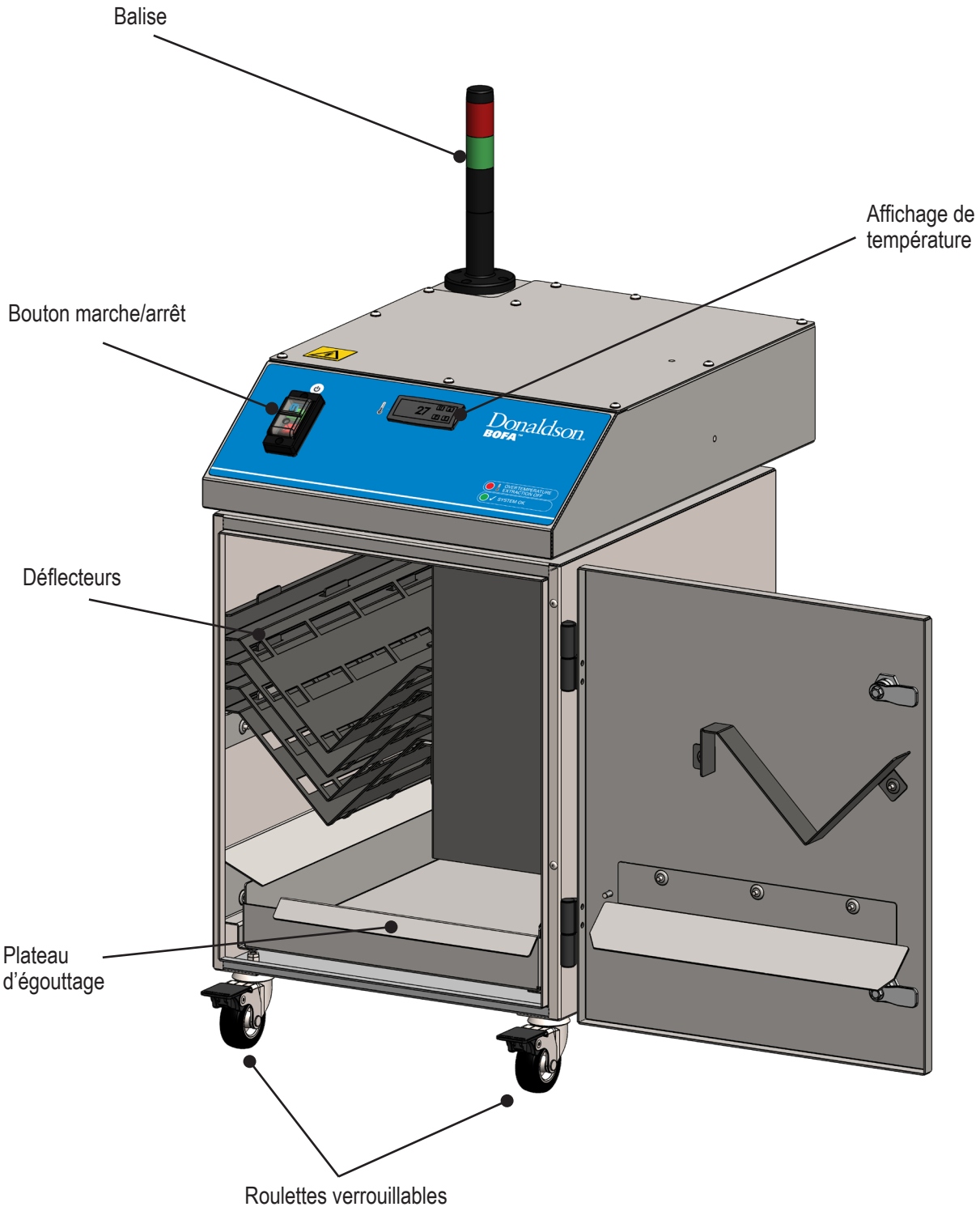


# Table des matières

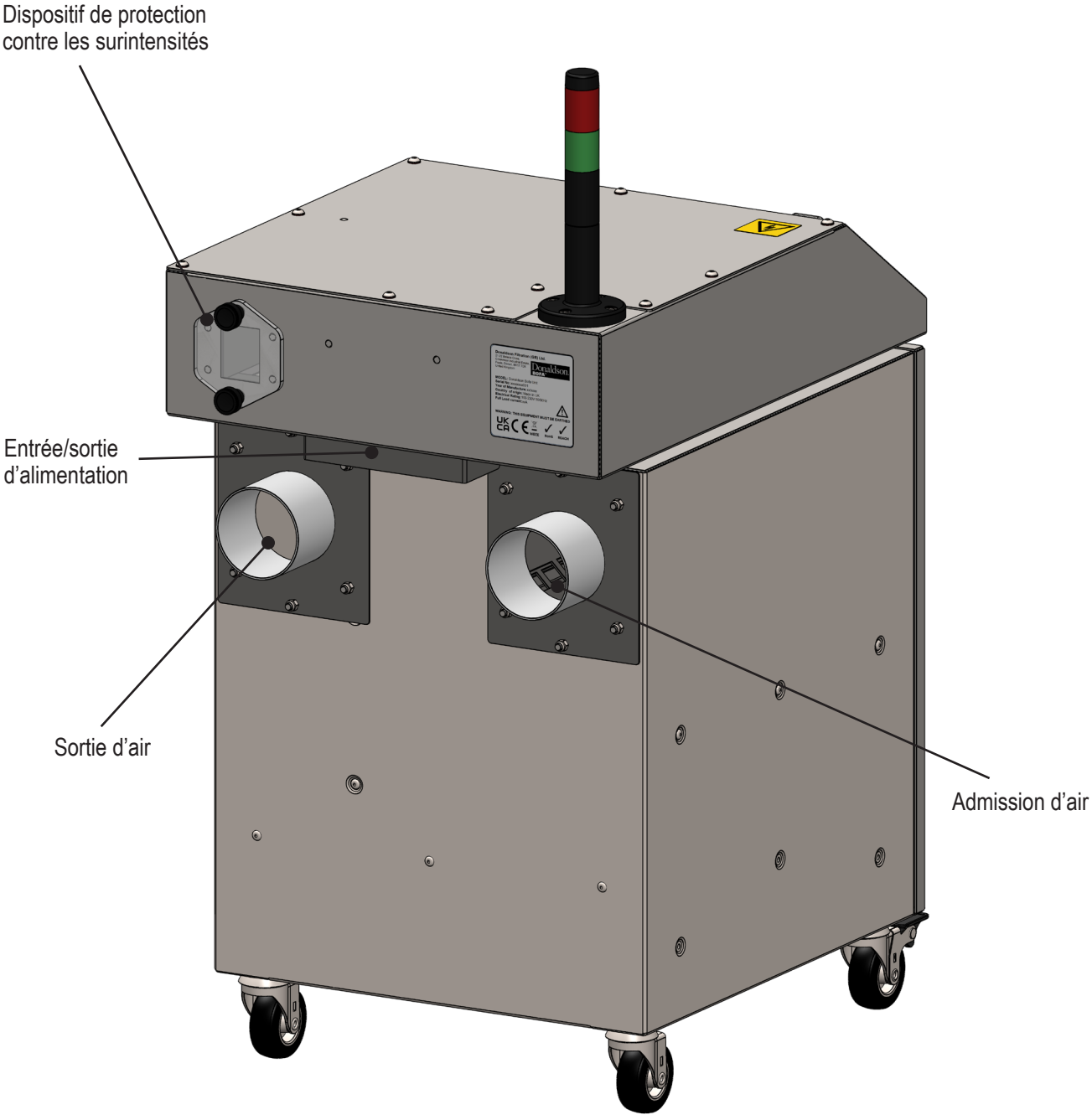
1 Vue d’ensemble ..... 2
1.1. Vue avant du Spark Arrestor V2 2
1.2. Vue arrière du Spark Arrestor V2 3
2 Informations de sécurité ..... 2
2.1. Remarques de sécurité importantes 2
2.2. Étiquettes d’avertissement et d’information 3
2.3. Avertissement lié au risque d’incendie 4
3 Avant l’installation ..... 5
3.1. Retrait de l’emballage et mise en place du système 5
4 Installation ..... 7
4.1. Raccordement à un système d’extraction auxiliaire 7
4.2. Raccordement à l’alimentation électrique 8
5 Fonctionnement ..... 9
5.1. Mise en marche du système 9
5.2. Réglage du contrôleur 9
5.2.1. Comment régler le contrôleur 9
5.3. Balise d’avertissement 10
6 Entretien ..... 11
6.1. Entretien R.-U. 11
6.1.1. Entretien général 11
6.1.2. Nettoyage du système 11
6.1.3. Nettoyage des déflecteurs et du plateau de récupération 11
7 Pièces de rechange ..... 12
7.1. Protocole de maintenance 12
7.2. Mise au rebut des pièces 12
8 Composants en option ..... 13
8.1. Installation du module d’alimentation 13
9 Caractéristiques du système ..... 14
10 Coordonnées ..... 15
11 Rapport d’inspection ..... 16

# 1 Vue d’ensemble

## 1.1. Vue avant du Spark Arrestor V2



## 1.2. Vue arrière du Spark Arrestor V2



# 2 Informations de sécurité

## 2.1. Remarques de sécurité importantes

À propos des symboles utilisés sur le système d'extraction et auxquels il est fait référence dans ce manuel.

| SYMBOLE | Signification | |
|---|---|---|
|  | DANGER | Renvoie à un danger imminent. Si le danger n'est pas évité, il peut entraîner la mort ou des blessures graves (invalidantes). Veuillez consulter le guide lorsque ce symbole est affiché. |
|  | AVERTISSEMENT | Renvoie à une situation potentiellement dangereuse. Si elle n'est pas évitée, elle peut entraîner la mort ou des blessures graves. Veuillez consulter le guide lorsque ce symbole est affiché. |
|  | ATTENTION | Renvoie à une situation potentiellement dommageable. Si elle n'est pas évitée, des dommages pourraient être causés au produit ou à un objet présent dans son environnement. |
|  | IMPORTANT (Se reporter au manuel) | Renvoie à des conseils sur le maniement de l'appareil et à d'autres informations particulièrement utiles. Il ne s'agit pas d'une situation dangereuse ou dommageable. Se reporter au guide dès que ce symbole apparaît. |

### Déclaration UE

Le système a été conçu pour répondre aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive Machines 2006/42/CE, de la directive Basse tension 2014/35/CE et de la directive CEM 2014/30/UE. Pour obtenir le document complet et de plus amples informations, veuillez contacter l'équipe technique à :

- États-Unis : bofatechnicalus@donaldson.com
- RDM : bofatechnical@donaldson.com

### Sécurité électrique

Le système a été conçu pour répondre aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive basse tension 2014/35/CE. Les exigences de la directive CEM 2014/30/Ues ont également été respectées.

### Avertissement

Lors de l'utilisation avec le carter de ventilateur ouvert, des composants sous tension à 230/115 volts sont accessibles. Veillez à ce que les dispositions relatives à la manipulation des composants sous tension soient toujours respectées.

### Important

Pour réduire les risques d'incendie, d'électrocution ou de blessures :

1. Toujours couper l'alimentation secteur avant d'enlever le panneau d'accès au ventilateur.
2. Utiliser cet appareil uniquement tel que décrit dans le présent guide.
3. Connecter le système à une prise de courant correctement mise à la terre.

### Risques pour les yeux, le système respiratoire et la peau

Une fois utilisés, les filtres à l’intérieur du système d’extraction peuvent contenir un mélange de particules dont la taille peut être inférieure au micron. Quand les filtres usagés sont retirés, certaines particules peuvent se retrouver en suspension dans la zone de respiration ou les yeux de l’opérateur.

De plus, en fonction des substances traitées, les particules peuvent provoquer des irritations cutanées

**Ce système ne doit pas être utilisé lors de processus générant des étincelles ou des poussières et gaz explosifs sans la mise en œuvre de mesures de précautions supplémentaires.**

| | | |
|---|---|---|
|  | ATTENTION | Toujours s’équiper d’un masque, de chaussures de sécurité, de lunettes et de gants lors du changement de filtres usagés. |

### Usage prévu

L’équipement a été conçu pour l’extraction et la filtration des fumées d’une variété d’applications. Toutefois, il revient aux utilisateurs de s’assurer que l’équipement est correctement installé et convient à l’application. Ce système d'extraction ne doit pas être utilisé en milieux humides ou pour l’extraction de fumées contenant de l’acide.

## 2.2. Étiquettes d’avertissement et d’information

The following listing details labels used on your system.

| SYMBOLE | Signification | |
|---|---|---|
|  | LUNETTES, GANTS ET MASQUE | Cela indique qu’un équipement de protection individuelle (EPI) approprié, comprenant des lunettes de protection, des gants et un masque, doit être porté lors de la manipulation ou du nettoyage des plaques déflectrices. |
|  | NE PAS COUVRIR | Ne pas recouvrir les fentes ou trous d’aération se trouvant sur les panneaux, à proximité de l’étiquette. |
|  | DANGER ÉLECTRIQUE | Le retrait des panneaux portant cette étiquette peut exposer l’utilisateur à des composants potentiellement sous tension. |
|  | AVERTISSEMENT | L’alimentation électrique doit être coupée avant que le panneau portant cette étiquette ne soit ouvert/enlevé. |

**REMARQUE :** Si l'équipement est utilisé d'une manière autre que celle spécifiée par le fabricant, la protection fournie par l'équipement peut être compromise.

## 2.3. Avertissement lié au risque d'incendie

Dans l'éventualité peu probable où une braise enflammée ou une étincelle serait entraînée dans le système d'extraction de fumées, les filtres pourraient s'enflammer. Bien que l'incendie résultant soit généralement retenu dans l'extracteur, les dommages causés au système d'extraction peuvent être importants.

Il est donc essentiel de minimiser cette possibilité en procédant à une évaluation appropriée des risques afin de déterminer :

a). Si une protection anti-incendie supplémentaire doit être installée.

b). Les procédures de maintenance appropriées pour prévenir toute accumulation de débris qui pourrait s'enflammer.

Ce système d'extraction ne doit pas être utilisé dans des processus où des étincelles peuvent se produire, avec des poussières et des gaz explosifs, ou avec des particules pouvant être pyrophoriques (qui peuvent s'enflammer spontanément), sans la mise en œuvre de mesures de précaution supplémentaires. Il est essentiel que les buses ou autres dispositifs d'extraction/de captage des fumées et les tuyaux/canalisations soient nettoyés régulièrement pour éviter l'accumulation de débris potentiellement inflammables.

# 3 Avant l'installation

## 3.1. Retrait de l'emballage et mise en place du système

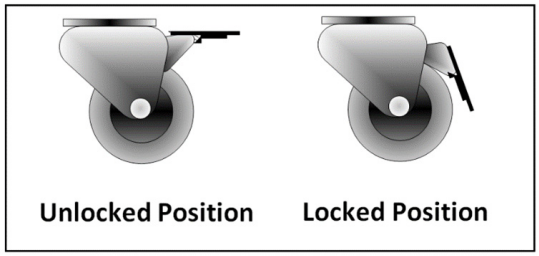
Avant l'installation, vérifiez le système d'extraction à la recherche de dommages.

Tous les emballages doivent être retirés avant que le système ne soit branché sur secteur.

**Veuillez lire toutes les instructions énoncées dans ce manuel avant d'utiliser ce système d'extraction.**

**Les équipements de manutention mécanique doivent être utilisés conformément aux procédures d'exploitation locales.**

1. Déplacez le système à son emplacement d'installation et retirez l'emballage extérieur.
   **Ce système doit être installé dans une zone bien ventilée.**
2. Ouvrez la porte avant et débarrassez le système de la mousse protectrice ou des sangles. Veillez à ce qu'un espace de 20"(500 mm) soit disponible autour des parties aérées du système afin de garantir une circulation d'air adéquate.
3. Une fois le système positionné, verrouillez les deux roulettes avant.







| | | |
|---|---|---|
| | ATTENTION | En raison du poids du système d'extraction, un équipement de levage approprié doit être utilisé et des mesures de précaution adéquates prises (voir la section sur les caractéristiques du système pour obtenir les détails sur le poids du produit). |

| | | |
|---|---|---|
| | ATTENTION | Ne bloquez ni ne recouvrez les fentes d'aération du système d'extraction, car cela réduirait fortement la circulation d'air et pourrait endommager l'appareil. |

| | | |
|---|---|---|
| | ATTENTION | Les orifices d'échappement ne doivent en aucun cas être recouverts. Cela réduira le flux d'air et pourrait provoquer une surchauffe. |

4. Vérifiez que les déflecteurs sont correctement positionnés avant de refermer la porte et de la verrouiller.



# 4 Installation

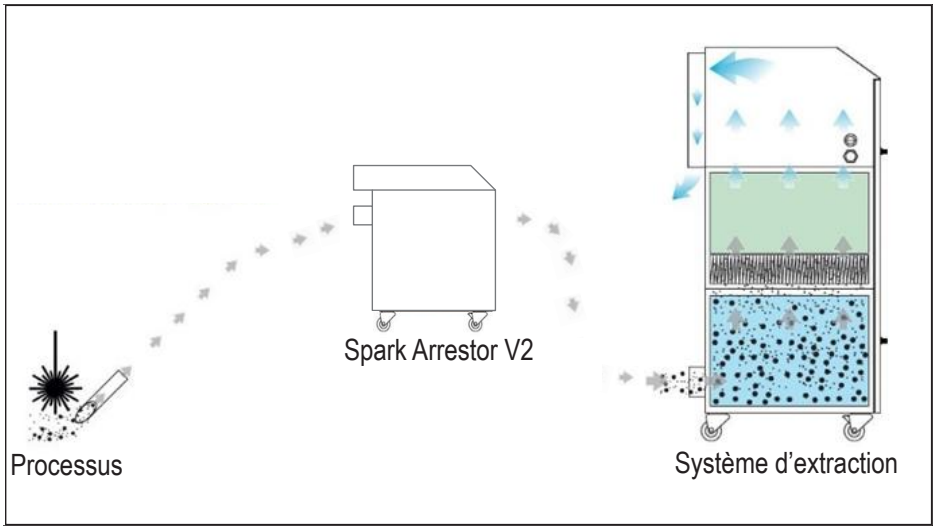
Le système a été conçu pour une installation en tant que dispositif en ligne qui doit être raccordé entre la source de fumée et le système d'extraction. Veillez à ce que des évaluations de risques appropriées aient été effectuées avant d'installer ce système. Si vous doutez de la compatibilité de votre application avec ce système, veuillez contacter Donaldson BOFA.

| | | |
|---|---|---|
| | ATTENTION | Des tuyaux métalliques doivent être utilisés. |

## 4.1. Raccordement à un système d'extraction auxiliaire

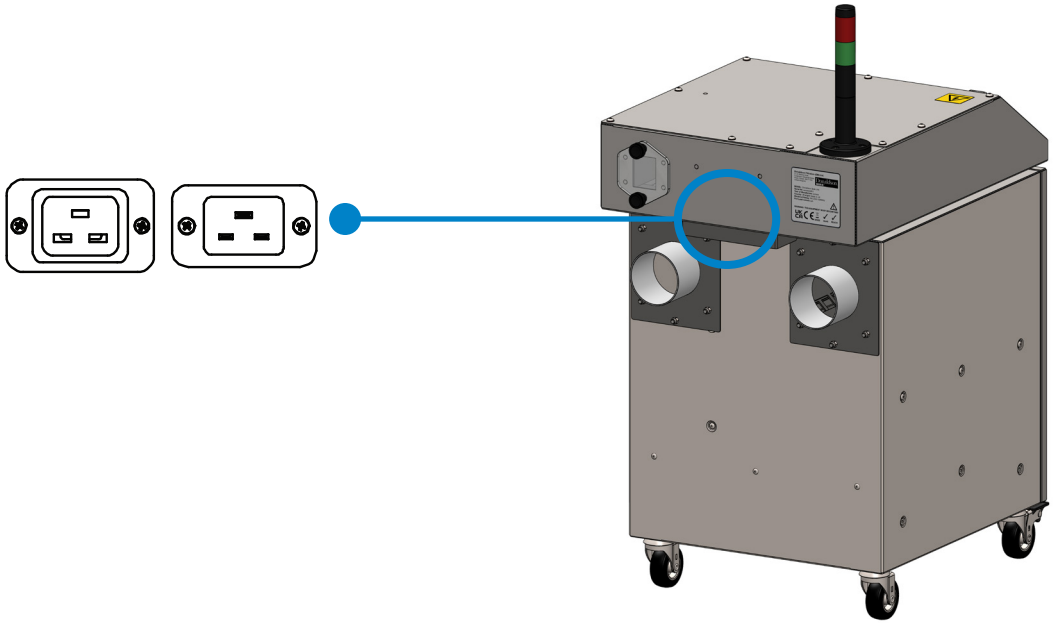
Le Spark Arrestor V2 doit être associé à un système d'extraction Donaldson BOFA ayant un débit d'air maximal de 500 cfm (850 m³/h).

Le système doit être raccordé en ligne avec le processus et le système d'extraction, comme illustré ci-dessous. Veuillez vous reporter à la section 1.2 pour les raccordements des tuyaux au système.




L'alimentation électrique du système d'extraction doit être raccordée via le Spark Arrestor V2 afin de couper le débit d'air lorsque le Spark Arrestor V2 détecte un problème (max. 13 A).

Le câble secteur du système d'extraction doit être raccordé à l'aide de la fiche CEI fournie et connecté à la prise CEI ci-dessous.



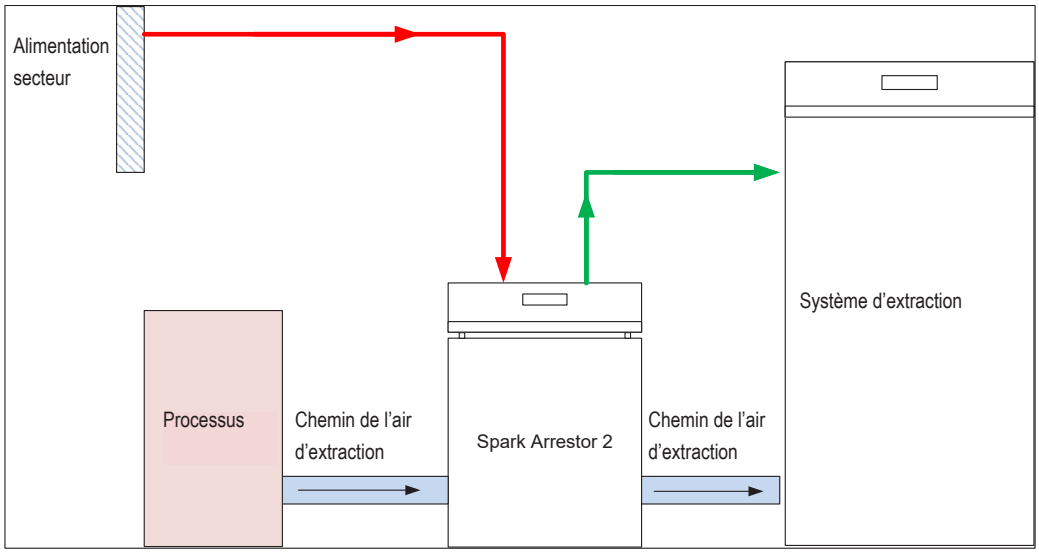
## 4.2. Raccordement à l'alimentation électrique

Pour sélectionner la prise d'alimentation électrique adaptée au système, veuillez respecter les spécifications figurant au dos du manuel. Veillez à ce que l'alimentation électrique soit appropriée avant de raccorder le système.

| | | |
|---|---|---|
|  | DANGER ÉLECTRIQUE | Vérifiez l'intégrité du câble d'alimentation électrique. Si le cordon d'alimentation est endommagé, le système d'extraction ne doit pas être relié à la tension secteur. Le cordon d'alimentation ne peut être remplacé que par un ingénieur Donaldson BOFA dans la mesure où un test de sécurité électrique peut être nécessaire après le remplacement. |
|  | ATTENTION | Le système **DOIT** être relié à une prise correctement mise à la terre. |

### Directive en matière d'essai d'appareils portables

Cet appareil est un produit électrique de Classe I et requiert une mise à la terre. Il contient des dispositifs de protection contre les surtensions de type 3. Au cours des tests d'appareils portables (TAP), la tension d'essai L-E (ligne-terre) et N-E (neutre-terre) doit être limitée à 250 V c.c. pour éviter le déclenchement de la protection contre les surtensions.



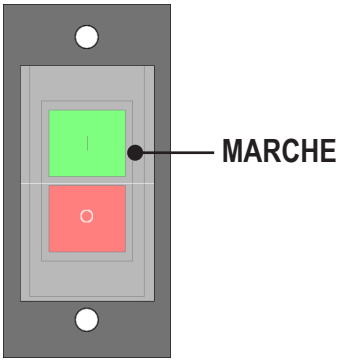
# 5 Fonctionnement

## 5.1. Mise en marche du système

| | | |
|---|---|---|
| | ATTENTION | Veillez à ce que la température ambiante soit inférieure à 30 °C (86 °F) avant de mettre en marche le Spark Arrestor V2 pour la première fois. |

L'interrupteur marche/arrêt doit être mis en position « marche » (voir la section 1 pour l'emplacement de l'interrupteur) en appuyant sur le côté (I) de l'interrupteur.

**Remarque : La mise en arrêt du Spark Arrestor V2 permet de couper l'alimentation vers le système auxiliaire connecté via le Spark Arrestor V2.**




| | | |
|---|---|---|
| | IMPORTANT (reportez-vous au manuel) | Le système d'extraction et toutes les tuyauteries doivent être entièrement installés et connectés avant que le débit d'air ne soit défini. |

## 5.2. Réglage du contrôleur

Le contrôleur est réglé en usine à 86 °F (30 °C). Cependant, il est crucial que le contrôleur soit réglé à 50 °F (10 °C) au-dessus de la température du flux d'air dans des conditions de fonctionnement normales.

Lorsque le contrôleur atteint la température définie, l'alimentation vers le système d'extracteur est coupée !

Un réglage trop bas de la température coupera l'alimentation de manière précoce.

Un réglage trop élevé de la température empêchera que la tension ne soit coupée en temps opportun.

**Il est de la responsabilité de l'utilisateur de définir le point de consigne correct de la température.**

### 5.2.1. Comment régler le contrôleur

Take an ambient temperature measurement in the area where the Spark Arrestor V2 will be located.

1. Appuyez sur le bouton « P ». L'écran affichera l'icône « SP » comme indiqué ci-dessous :




2. Le contrôleur se trouve dans le mode défini. Utilisez les boutons haut/bas pour régler la température.




3. Pressez de nouveau le bouton « P ». Le nouveau point de déclenchement est enregistré.

## 5.3. Balise d’avertissement

Le Spark Arrestor V2 comprend une balise d’avertissement bicolore. Celle-ci donne à l’opérateur des informations claires sur l’état du système

Le diagramme ci-dessous fournit des renseignements sur chaque couleur.



Lumière verte : le système est opérationnel et fonctionne dans la plage de température définie.

Lumière rouge : le système a détecté une température supérieure au point de consigne. À ce moment, le Spark Arrestor V2 arrêtera le système d’extraction.

**En cas de surtempérature (lumière rouge)**

Le Spark Arrestor V2 arrête le système d’extraction. À ce moment, il est important de suivre votre propre procédure d’évaluation des risques. Si le système d’extraction est contrôlé et qu’il en ressort qu’il peut être utilisé en toute sécurité, rétablissez l’alimentation et continuez de l’utiliser. Dans le cas contraire, le système doit être mis hors service et remplacé.

À ce stade, certaines parties du Spark Arrestor V2 peuvent être chaudes. Il convient donc de prendre les précautions nécessaires pour éviter tout risque de blessure.

Symboles sur l’écran d’affichage de la température :




| | |
|---|---|
|  | Cela indique que le relais principal est réglé sur OK (l’alimentation est activée et le voyant est vert). |
|  | Cela indique que la température se situe à moins de 41 °F (5 °C) du point de consigne (point auquel le relais coupe l’alimentation, la lumière rouge de la balise s’allume et l’alarme retentit). |

# 6 Entretien

## 6.1. Entretien R.-U.

La prescription 9 de la règlementation COSHH exige que tous les systèmes locaux de ventilation par aspiration soient soigneusement examinés et testés au moins une fois tous les 14 mois (cela se fait généralement sur une base annuelle). Le code de pratique approuvé recommande qu'un contrôle visuel soit effectué au moins une fois par semaine.

COSHH exige que l'inspection annuelle et le test soient réalisés par une personne compétente et que les résultats soient consignés dans un registre.

Veuillez contacter le vendeur pour de plus amples informations sur l'inspection et l'homologation.

### 6.1.1. Entretien général

La maintenance effectuée par l'utilisateur se limite au nettoyage du système. Seuls les techniciens de maintenance formés par le fabricant sont autorisés à effectuer les essais et le remplacement des composants. Toute intervention non autorisée peut entraîner une situation potentiellement dangereuse et/ou endommager le système d'extraction, et annulera la garantie du fabricant.

### 6.1.2. Nettoyage du système

Portez un équipement de protection individuelle (EPI) conformément à la réglementation locale. Dans le cadre du nettoyage du produit, des agents de nettoyage chimiques appropriés doivent être utilisés en tenant compte du type de contaminant extrait par le système. Si votre système a un revêtement poudré, celui-ci peut être endommagé par des détergents plus agressifs.

Les entrées et sorties de refroidissement doivent être nettoyées une fois par an afin d'empêcher l'accumulation de poussières et la surchauffe du système.

### 6.1.3. Nettoyage des déflecteurs et du plateau de récupération

Référez-vous à la section 2.2 pour les exigences liées à l'EPI.

Une analyse des risques doit être menée pour déterminer la fréquence requise pour le nettoyage des déflecteurs et le vidage du plateau de récupération.

Pour nettoyer les déflecteurs :

1. Coupez l'alimentation électrique du système.
2. Ouvrez la porte du système.
3. Retirez tous les déflecteurs.
4. Frottez les particules.
5. Remplacez les plaques, fermez la porte et mettez le système en marche.

Pour vider le plateau de récupération :

1. Coupez l'alimentation électrique du système.
2. Ouvrez la porte du système.
3. Retirez le plateau.
4. Videz-le et brossez-le.
5. Remettez le plateau en place, fermez la porte et mettez le système en marche.

# 7 Pièces de rechange

## 7.1. Protocole de maintenance

Le nettoyage et le vidage du plateau de récupération peuvent être consignés dans le tableau suivant :

| Numéro de série du système : | |
|---|---|
| **Nettoyage et vidange des plateaux** | |
| Date | Ingénieur |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

## 7.2. Mise au rebut des pièces

La méthode d'élimination des pièces usagées dépend des matières qu'elles retiennent.

À titre indicatif :

| Dépôts | Liste CED* | Commentaire |
|---|---|---|
| Non dangereux | 15 02 03 | Peuvent être éliminés en tant que déchets non dangereux. |
| Dangereux | 15 02 02M | Le type de danger doit être identifié et les risques associés définis. Les seuils de ces risques peuvent ensuite être comparés à la quantité de matériau accumulée sur les plaques déflectrices afin de déterminer si celui-ci relève de la catégorie des substances dangereuses. Le cas échéant, des méthodes de nettoyage appropriées doivent être appliquées. Tout déchet généré lors du nettoyage doit être éliminé conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. |

*Catalogue Européen des Déchets

# 8 Composants en option

## 8.1. Installation du module d'alimentation

1. Isolez le Spark Arrestor V2 de toutes les sources d'alimentation.
2. Déplacez le module à son emplacement d'installation et retirez l'emballage extérieur.
3. À l'aide d'un outil M5, retirez les deux boulons inférieurs au niveau des embouts mâles du système (voir le point « A » sur la figure 1).
4. Alignez le module sur les deux trous et fixez-le en utilisant les boulons et rondelles fournis.
5. Connectez le câble d'alimentation du module au Spark Arrestor V2 (voir la figure 2), puis le câble électrique du système d'extraction au Spark Arrestor V2 (voir la figure 3).
6. Une fois le module installé, assurez-vous que le système d'extraction dispose toujours d'une zone de ventilation adéquate et d'un espace de 20"(500 mm) autour de chaque panneau d'évent. Ne bloquez ou ne recouvrez pas les ouvertures d'aération du système.

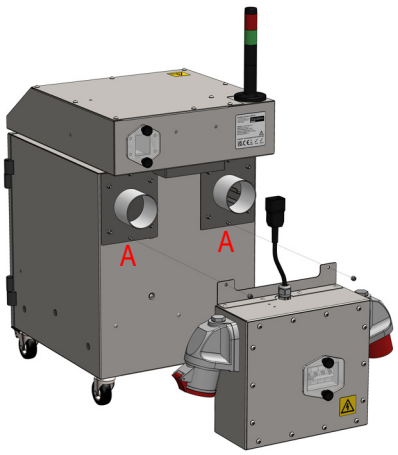



*Figure 1*

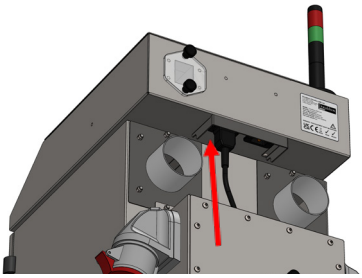


*Figure 2*

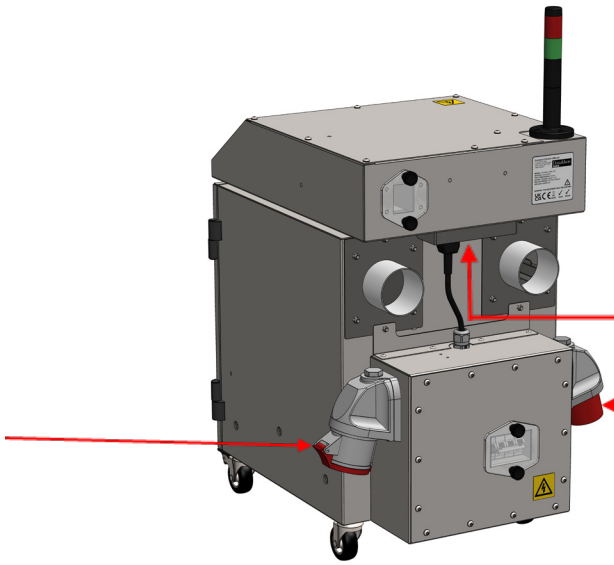



*Figure 3*

# 9 Caractéristiques du système

Système : **Spark Arrestor V2**

*Débit du flux d'air : jusqu'à 500 cfm (850 m³/h)

Poids : 90 lbs (41 kg)

Alimentation électrique : 115-230 V

Fréquence : 50/60 Hz

Courant de pleine charge : 13 A (avec système d'extraction connecté) 0,4 A (nominal)

Utilisation en intérieur uniquement

Surtension de catégorie II

Niveau de pollution 2

Ne convient pas à une utilisation dans les applications humides

Hauteur maximale : 2000 m

System : **Spark Arrestor V2 Power Module**

Fréquence : 50/60 Hz

Courant de pleine charge : 13 A (avec système d'extraction connecté)

0,4 A (nominal)

Codage couleur de la prise du module d'alimentation :

Bleu : 230 V (32 A max.)

Rouge : 415 V (3 ph) (32 A max.)

Jaune : 110 V (32 A max.)

Taille :

| | Impérial (pouces) | Métrique (mm) |
|---|---|---|
| Hauteur sans/<br>avec balise | 26,4<br>34,3 | 670<br>870 |
| Largeur | 16,3 | 415 |
| Profondeur | 21,1 | 535 |

Conditions environnementales de fonctionnement :

Température : +41 °F (5 °C) à + 104 °F (40 °C)

Humidité : Max 80 % HR jusqu'à 87,8 °F (31 °C)

Max 50 % HR @ 104 °F (40 °C)

Les fumées/gaz de process entrant dans ce système doivent être dans la plage de température ci-dessus.

**Le schéma de câblage et la liste des pièces de rechange sont disponibles sur demande.**

*Le Spark Arrestor V2 doit être associé à un système d'extraction Donaldson BOFA ayant un débit d'air maximal de 500 cfm (850 m³/h).

# 10 Coordonnées

**Siège social Donaldson BOFA – Royaume-Uni et reste du monde :**

19-20 Balena Close
Creekmoor Industrial Estate
Poole
Dorset
BH17 7DU
Royaume-Uni

Tél. +44 (0) 1202 699 444
E-mail : bofasales@donaldson.com

**Siège Donaldson BOFA en Allemagne :**

E-mail : bofavertrieb@donaldson.com

**Siège Donaldson BOFA aux États-Unis :**

303 S Madison Street
Staunton, Illinois
USA 62088

Tél. +1 (618) 205 5007
E-mail : bofasalesus@donaldson.com

# 11 Rapport d’inspection

## Rapport d’inspection

**Système local de ventilation des gaz d’échappement**

Loi de 1974 sur la santé et la sécurité au travail - Contrôle des substances dangereuses pour la santé - Règlement 9 (2002) Examen approfondi et essai des systèmes de ventilation locaux

| Société : | Désignation du système : | Date d’installation du système : |
|---|---|---|
| | | |
| Personne responsable : | | |

**Plans d’inspection et de maintenance**

1. Contrôles quotidiens.
2. Inspection hebdomadaire de l’enceinte de process, du point d’extraction, du tuyau/conduit et du système d’extraction.
3. Inspection mensuelle de l’enceinte de process, du point d’extraction, du tuyau/conduit et du système d’extraction.
4. Inspection annuelle /essai.

**Enceinte de process, point(s) d'extraction, tuyau/conduit et système d'extraction.**

**Registre d'inspection et de maintenance**

1. **Inspection quotidienne**
   Inspection du processus pour s'assurer que les dispositifs d'extraction/suceurs/enceintes/tuyaux sont en place et bien positionnés. Examen du système d'extraction pour s'assurer de son fonctionnement. Cette tâche doit être exécutée par l'opérateur. Inspection quotidienne non enregistrée.

2. **Inspection hebdomadaire**

Inspection hebdomadaire, par le superviseur, de l'état des dispositifs d'extraction/suceurs/enceintes/tuyaux et du système d'extraction à la recherche de dommages, des modifications (pièces ajoutées ou retirées) et du fonctionnement correct, etc. Vérifier également si toutes les inspections quotidiennes ont été effectuées. Cocher les cases pour confirmer le bon état du système/les modifications apportées. Ajouter les détails des modifications.

Signaler les modifications au directeur technique. Enregistrer les mesures correctives prises.

| Numéro de semaine | Date | Système en bon état | Modifications apportées au système | Détails des modifications/réparations, etc. | Initial |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |
| 13 | | | | | |
| 14 | | | | | |
| 15 | | | | | |
| 16 | | | | | |
| 17 | | | | | |
| 18 | | | | | |
| 19 | | | | | |
| 20 | | | | | |
| 21 | | | | | |
| 22 | | | | | |
| 23 | | | | | |
| 24 | | | | | |
| 25 | | | | | |

Inspection hebdomadaire, par le superviseur, de l'état des dispositifs d'extraction/suceurs/enceintes/tuyaux et du système d'extraction à la recherche de dommages, des modifications (pièces ajoutées ou retirées) et du fonctionnement correct, etc. Vérifier également si toutes les inspections quotidiennes ont été effectuées. Cocher les cases pour confirmer le bon état du système/les modifications apportées. Ajouter les détails des modifications.

Signaler les modifications au directeur technique. Enregistrer les mesures correctives prises.

| Numéro de semaine | Date | Système en bon état | Modifications apportées au système | Détails des modifications/réparations, etc. | Initial |
|---|---|---|---|---|---|
| 26 | | | | | |
| 27 | | | | | |
| 28 | | | | | |
| 29 | | | | | |
| 30 | | | | | |
| 31 | | | | | |
| 32 | | | | | |
| 33 | | | | | |
| 34 | | | | | |
| 35 | | | | | |
| 36 | | | | | |
| 37 | | | | | |
| 38 | | | | | |
| 39 | | | | | |
| 40 | | | | | |
| 41 | | | | | |
| 42 | | | | | |
| 43 | | | | | |
| 44 | | | | | |
| 45 | | | | | |
| 46 | | | | | |
| 47 | | | | | |
| 48 | | | | | |
| 49 | | | | | |
| 50 | | | | | |
| 51 | | | | | |
| 52 | | | | | |

3. **Inspection mensuelle**

En plus des contrôles hebdomadaires, déconnecter les tuyaux et vérifier la présence de blocages ainsi que le fonctionnement silencieux du ventilateur, les traces de poussières ou de vapeur / gaz / odeur. Cocher les cases pour confirmer le bon état du système/les modifications apportées. Ajouter les détails des modifications. Signaler les modifications au directeur technique. Enregistrer les mesures correctives prises.

| Numéro de semaine | Date | Système en bon état | Modifications apportées au système | Détails des modifications/réparations, etc. | Initial |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| 4 | | | | | |
| 5 | | | | | |
| 6 | | | | | |
| 7 | | | | | |
| 8 | | | | | |
| 9 | | | | | |
| 10 | | | | | |
| 11 | | | | | |
| 12 | | | | | |

4. **Inspection annuelle**

| | Commentaires | Signature du superviseur : | Date : |
|---|---|---|---|
| La maintenance annuelle comprend tous les contrôles de routine, l'inspection de l'état des plaques déflectrices, du ventilateur et du système électrique, ainsi que le nettoyage des plaques déflectrices lorsque cela est nécessaire. | | | |
| Inspection et test annuels complets du système LEV conformément à la prescription 9 du règlement C.O.S.H.H. (intervalle maximum de 14 mois), rapport inclus. | | | |